

École Très-Saint-Sacrement

Procès-verbal de la 1re réunion du conseil d'établissement



Jeudi 6 octobre 2022
(Présentiel)

Ordre du jour

Présences :

Anouk Bilodeau — Directrice
Suraya Ahmed — Directrice adjointe
Nancy Léveillé-Lalonde — Responsable du service de garde
Lyne Watier — Enseignante
Josiane Cameron — Enseignante
Amélie Beaulieu-Demers — Enseignante
Nidia Catherine Cabrera Bermudez — Orthopédagogue
Marie-Hélène Dubé Leclerc — Parent
Daniel Béliveau — Parent
Lucie Lagacé — Parent
François Grégoire — Parent
Carolane Pitre — Parent
Julie Roy — Parent
Nellie Fisette — Parent

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance à 18 h 32

1.1. Présentation des membres

1.2. Nomination de la présidence, vice-présidence, secrétaire(s)

Élue à la présidence : Marie-Hélène Dubé Leclerc

Élue à la vice-présidence : Lucie Lagacé

Secrétaires : Catherine Cabrera Bermudez et Amélie Beaulieu-Demers

1.3. Nomination d'un membre de la communauté

La première proposition pour siéger au poste de membre de la communauté est Valérie Bertillaume, cependant elle serait peut-être en conflit d'intérêts puisqu'elle a encore des enfants à l'école.

La deuxième proposition est Younes Boukala. Cependant, certains membres craignent qu'il n'ait pas suffisamment de temps à nous accorder.

Madame Bilodeau rappelle que l'idée d'avoir un membre de la communauté au sein du conseil d'établissement est qu'il puisse nous apporter sa vision extérieure, son expertise ses contacts, etc.

Monsieur Grégoire va demander à son voisin.

Madame Bilodeau va demander à Younes Boukala et nous allons prendre la décision à la prochaine rencontre.

1.4. Mot du vice-président

C'est bien de vouloir comprendre le fonctionnement de l'école. Bonne chance à tous !

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après la modification suivante : ajout « pour approbation » au point 16.

Adopté par Lucie Lagacé

Secondé par Carolane Pitre

Unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2022 :

Adopté par Daniel Béliveau

Secondé par Catheine Cabrera Bermudez

4. Question du public

1^{re} question (posée par Caroline Leclerc) : Qu'arrivera-t-il devant la bâtisse du Savoir ?

Réponse : Il y aura un grand agrandissement de 3 étages. La nouvelle section comptera huit locaux, un studio de danse, une salle polyvalente et un salon du personnel. Les directrices ont des discussions fréquentes avec le Ministère à ce sujet.

Monsieur Béliveau apporte le point que la Ville devrait être impliquée.

5. Mot de la direction

Merci à tous d'avoir choisi de vous impliquer. Merci aux membres de l'équipe-école pour votre dévouement. Nous travaillons tous ensemble à la réussite de tous les élèves.

L'équipe est presque complète.

- Titulaires : Nous avons tous nos titulaires, un nouveau s'est même ajouté puisque nous avons ouvert une nouvelle classe d'accueil !
- Orthopédagogues : Nous avons trois orthopédagogues à 5 jours/semaine et une à 3 jours/semaine.
- Professionnels :
 - Une infirmière une fois/semaine
 - Une travailleuse sociale deux fois/semaine
 - Une intervenante sociocommunautaire deux fois/semaine
 - Une ergothérapeute une fois/semaine
 - Il manque seulement une psychologue.
- TES : six techniciens en éducations spécialisées à temps plein (trois au pavillon du Savoir et trois au pavillon de l'Avenir).
- Équipe administrative :
 - Une secrétaire
 - Une agente de bureau
 - Trois concierges

Il y avait plus de 125 parents à l'assemblée générale des parents en septembre. La directrice était impressionnée et contente.

Nous participerons à un projet pilote avec Hhydro-Québec, afin de convertir l'école à un mode de chauffage plus écologique : la biénergie. L'école sera chauffée à l'électricité et au gaz naturel. Pour cela, il faut installer de nouvelles structures sur le toit, ce qui rendra ce dernier considérablement plus lourd. Il faut donc le solidifier en refaisant des poutres, des sections de briques, etc. Il a aussi fallu enlever la vieille chaufferie dans la cave. C'est pour cela que les élèves n'avaient pas accès au gymnase en début d'année.

Nous avons fait notre première pratique de feu. C'était très bien, l'évacuation s'est bien déroulée.

Nouvelle procédure :

Comme il y avait trop de circulation sur la 4^e avenue, nous avons pensé à une nouvelle procédure. En collaboration avec Madame Suraya, Madame Nancy et les ressources matérielles du centre de service, nous avons changé la porte d'entrée pour les élèves du service de garde. À partir de la semaine prochaine, l'accueil des parents (matin et soir) se fera à la porte de la une Provost. Grâce à la rapidité et à l'efficacité des gens aux ressources matérielles, la porte est déjà fonctionnelle.

Merci encore à tous !

Bonne première séance !

6. Dépôt de documents

6.1. Liste des membres du CÉ

6.2. Calendrier des réunions

6.3. Règles de Régis interne

7. Liste des membres du CÉ (pour information)

Nous allons la recevoir

8. Calendrier des réunions (pour approbation)

Approuvé par Lyne Watier

Secondé par Lucie Lagacé

Les réunions seront les lundis à 18 h 30

9. Règles de Régis interne (pour approbation)

Le CÉ n'a pas de trésorier.

Si nous voulons prolonger la séance au-delà de 20 h 30, nous devons procéder à un vote. La prolongation pourra être accordée si la majorité des membres sont en accord avec la proposition.

Nous pourrions avoir un gardien du temps.

Il est important que les membres du conseil d'établissement ne soient pas en conflit d'intérêts avec leur mandat. Par exemple, aucun membre ne peut avoir une compagnie tentant d'obtenir un contrat à but lucratif avec l'école.

Approuvé par Julie Roy

Secondé par Carolane Pitre

10. Budget du CÉ 2022-2023 (pour approbation)

Le CÉ a un budget de 375 \$. Ce montant doit être dépensé pour remercier les membres du CÉ. Par exemple, à Noël, nous pouvons faire un repas ou acheter des cadeaux aux membres. Ce budget peut aussi payer des frais de garde ou de taxi pour un parent siégeant au CÉ qui en aurait pour assister aux réunions mensuelles.

Nouvelle proposition :

Reporter le point à la prochaine séance.

Approuvé par François Grégoire

Secondé par Nellie Fisette

À l'unanimité.

11. Conférencier (pour approbation)

Suite aux résultats du SÉVI (sondage-école violence intimidation) obtenus l'année dernière, l'équipe-école a observé que l'empathie était peu développée chez la majorité de nos élèves.

Une des idées pour travailler et parler d'empathie est de faire venir un conférencier sur le sujet. Cette conférence a été vécue à Victor-Terrien et ils ont apprécié.

Le conférencier est Alain Pelletier et le nom de la conférence est « Le prix du silence ». Dans sa conférence il incarne un jeune garçon qui entre dans une nouvelle école. Au début tout va bien, mais ensuite les choses changent.

Le coût est de 1075 \$ pour un après-midi où il donne deux conférences (une pour les plus petits et l'autre pour les plus grands).

Marie-Hélène Dubé Leclerc renchérit sur le fait que l'empathie est une aptitude importante en ajoutant qu'en Norvège, il y a des cours sur l'empathie à l'école.

Approuvé par François Grégoire

Secondé par Marie-Hélène Dubé Leclerc

12. Sorties éducatives (pour approbation)

Qui : Le premier cycle

Quand : 17 janvier 2023 de 8 h à 14 h 30 et 23 février de 8 h à 11 h

Quoi : Initiation au ski alpin

Où : Au centre nature de Laval

Combien : Le transport sera gratuit

Qui : Groupe 930 (17 élèves)

Quand : à déterminer (vers la fin de l'année)

Quoi : Activités plein air variées

Où : Camp Mariste

Combien : 1450 \$ à 2000 \$ (payé complètement avec le mesure « classe verte »)

Qui : Toutes les classes d'accueil sauf celle du préscolaire

Quand : à déterminer

Quoi : Une visite du planétarium mobile à l'école suivi d'une visite au vrai planétarium.

Où : École et planétarium de Montréal

Combien : 19 \$/enfant, gratuit pour les enseignants

Qui : Toutes les classes de préscolaires régulières et celle d'accueil

Quand : 16 novembre 2022

Quoi : Visite de l'autobus Théâtre *Tortue Berlue*. Ils viennent faire une pièce de théâtre traitant des habiletés sociales.

Où : À l'école

Combien : 735,84 \$ (Payé par le budget « culture à l'école »)

Qui : Les deux groupes de 6^e année

Quand : 25 novembre 2022

Quoi : Visite et activité au Centre des sciences de Montréal sur le thème des dinosaures

Où : Centre des sciences de Montréal

Combien : 142 \$ pour transport et 341,48 \$ pour l'activité (payés avec les budgets « culture à l'école » et « jeune public »)

Approuvé par Lucie Lagacé

Secondé par Carolane Pitre

13. Activités parascolaires (pour approbation)

Quoi : Yoga

Qui : Madame Yoga est une dame de Lachine. Elle a fait cette activité à Paul-Jarry et Philippe-Morin. Nous avons vérifié ses antécédents judiciaires et son permis de pratique de Yoga.

Quand : lundi midi pour les petits (45 minutes avec 15 enfants) et lundi soir pour les plus grands (1 h avec 20 enfants)

Combien : 80 \$/enfant

Quoi : Artisanat

Qui : Camille Bernier, enseignante de danse à l'école

Quand : à déterminer

Combien : 2 \$/enfant

Quoi : Club de soccer

Qui : Karianne Lamontagne, enseignante de 4^e année à l'école

Quand : À déterminer

Combien : À déterminer

L'idée de faire venir l'organisme Multi-sens a été lancée. L'école communiquera avec la dame responsable de l'organisme pour savoir si elle offre des activités parascolaires.

Approuvé par Lucie Lagacé

Secondé par François Grégoire

14. Campagne de financement 2022-2023 (pour approbation)

Il faut se renouveler et changer de méthodes parce que nous ramassons beaucoup moins d'argent qu'avant avec nos campagnes de financement. Cela est surtout dû au fait qu'il y a de moins en moins de personnes qui travaillent en présentiel.

Précédentes campagnes de financement :

- Vente de soupes en pots
- Vente de pains *Saint-Méthode*
- Librairie du quartier

Suggestions de nouvelles campagnes de financement :

- Vente d'étiquettes personnalisables
- Vente d'autocollants du logo de TSS en vinyle pour la voiture. Cela renforcerait le sentiment d'appartenance du même coup.
- Soirée cinéma. Il nous faut seulement l'équipement nécessaire.

Pour que les campagnes de financement fonctionnent bien, il faut qu'il y en ait tout au long de l'année. Il faut assurer un roulement de différentes campagnes. L'O. P. P. peut proposer des idées, ils sont là, entre autres, pour ça.

Point reporté

Approuvé par Marie-Hélène Dubé Leclerc

Secondé par Carolane Pitre

15. Don Club-optimiste 2021-2022 (pour approbation)

Le 22 juillet 2022, l'école a reçu un don du Club-optimiste de 2000 \$ pour financer la sortie à Ottawa du club de course (1000 \$) et la fête de fin d'année (1000 \$). Comme les comptes de l'année 2021-2022 étaient fermés, voici comment ce don a été dépensé jusqu'à maintenant :

1000 \$: Fête de la rentrée.

1000 \$: une partie a été utilisée pour payer les frais du Cross-Country et le reste sera dédié à des activités sportives.

*Approuvé par François Grégoire
Secondé par Carolane Pitre*

16. Point du service de garde

Nancy Léveillé-Lalonde, la responsable du service de garde, est nouvelle à l'école.

Voici ses propositions pour les changements de tarifs cette année

- Dîner à 3,50 \$ au lieu de 3,25 \$
- Journées pédagogiques à 10 \$ de base
- Service de garde régulier à 8,95 \$ au lieu de 8,55 \$
- Les mercredis après-midi seraient maintenant chargés aux parents à 5,45 \$ de 12 h 30 à 16 h 9.

L'école assumerait les frais pour les enfants qui doivent attendre l'autobus.

Marie — Hélène Dubé Leclerc croit que cela désavantagerait les parents qui habitent près de l'école. Il n'est pas juste de se baser sur le service de transport pour déterminer quels parents devraient être chargés ou non. Nous devrions faire payer tout le monde ou personne.

Madame Léveillé-Lalonde dit que si nous chargeons les parents pour les mercredis après-midi, certains parents seraient peut-être plus enclins à inscrire leur enfant comme « régulier » une journée par semaine. Cela nous permettrait de recevoir des subventions pour ces enfants.

Josiane Cameron craint que cette charge supplémentaire fasse en sorte que les parents ne nous accorderont plus le droit d'avoir le mercredi PM comme opportunité pour collaborer avec nos collègues.

Daniel Béliveau rappelle qu'il faut prendre la décision pour les parents qui ne sont pas là. Il faut, par exemple, penser que les emplois qui exigent d'être en présentiel sont parfois moins bien rémunérés.

Conclusion :

Les frais de 5,45 \$ pour les mercredis PM ne sont pas approuvés.

Les autres tarifs sont approuvés.

*Approuvé pas Julie Roy
Secondé par Nellie Fisette*

17. Point du personnel

Nous avons eu une très belle fête de la rentrée. Les orthopédagogues travaillent fort pour remettre à niveau les apprentissages des élèves après la Covid.

18. Personne déléguée au CP

La représentante est Madame Dubé Leclerc. Elle n'a pas encore été convoquée. Il faudrait vérifier qu'ils aient bien sa bonne adresse courriel.

19. O. P. P.

L'O. P. P. est présentement en dormance. L'école les sollicitera dans les prochains jours pour qu'ils puissent aider à organiser la fête d'Halloween. Comme plusieurs parents font partie de l'O. P. P. cette année, ils pourront aider avec les campagnes de financement.

20. Varia

Aucun

21. Levée de l'assemblée : 20 h 51